

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Reconst. Manège militaire Québec	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE520-151410/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EE520-151410	<b>Date</b> 2015-02-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-009-16291	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-4-37219 (009)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-03-05</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Thellend, François	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm009
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2889 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION 007

### Contenu de la modification 007:

- Questions et réponses: retour sur #36, #37, #43 et #45 + #60 à #193.
- 

## 1) QUESTIONS ET RÉPONSES

### Question 36

Il est indiqué au devis, section 33 05 13, page 4 et 5 (de 12) que les cadres et grilles des puisards en chaussée doivent être de type "self level" et que ceux hors chaussée doivent être de type standard. Toutefois, le devis indique, pour les self level, des modèles standard ( GL-14-24 ) et pour le modèle standard, des self level. SVP valider.

### Réponse 36

En effet, les cadres et grilles des puisards en chaussée doivent être de type "self level" et ceux hors chaussée ou dans une surface avec des pavés doivent être de type "standard". S'il y a une inversion dans certains modèles demandés au devis, le soumissionnaire doit considérer que les modèles de type "self-level" sont attitrés aux zones asphaltées et les modèles de type "standard" aux zones hors-chaussées ou dans une surface avec pavés. Le tout sera validé lors de l'approbation des dessins d'atelier.

\*\*\*\*\*

### Question 37

Référence devis section 026500 Enlèvement réservoir stockage souterrain.

Cette section contient des éléments de travaux environnementaux (évacuation sols contaminés), excavation, remblai, etc. Elle est pourtant identifiée sous la responsabilité de la plomberie. Ne devrait-elle pas être directement sous la responsabilité de l'entrepreneur général? De même, il n'y a aucun plan pour situer ces travaux. SVP préciser.

### Réponse 37

L'Entrepreneur général est responsable de ces travaux selon les spécifications de la section 02 65 00. Voir plan C-008 pour localisation approximative du réservoir. L'abréviation attribuant ce travail aux travaux de plomberie sera retirée en addenda.

\*\*\*\*\*

### Question 43

Il y a un réservoir à enlever dans la Section 02 65 00. SVP préciser le produit qui était dans le réservoir de +/- 10000 litres? Y a-t-il seulement un seul réservoir? Je crois qu'il y a un groupe électrogène, Est-ce que vous pouvez préciser qui doit fournir le réservoir? Est-ce l'entrepreneur en produit pétrolier ou une autre division?

### Réponse 43

Considérer qu'il y a un seul réservoir à enlever; voir plan C-008 pour localisation approximative. Ce réservoir servait au stockage de produit pétrolier, possiblement du mazout. Le nouveau réservoir du groupe électrogène, objet de la section 33 56 13, fait partie des travaux de plomberie (se référer à la table des matières).

\*\*\*\*\*

**Question 45**

Pour les sols contaminés, est-ce que tous les polygones du plan C-08 rév01 doivent être décontaminés systématiquement ou simplement les endroits nécessitants des excavations dans le cadre du projet?

**Réponse 45**

Cette question sera répondue en addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 60**

Section 04 05 00, page 7 de 13 article 1.9. En référence à l'article cité en objet, nous croyons qu'il serait préférable que la responsabilité de la fourniture des conteneurs revienne à l'entrepreneur général. SVP clarifier.

**Réponse 60**

Il n'appartient pas à TPSGC de déterminer qui entre l'entrepreneur général ou ses sous-traitants a la responsabilité de fournir et installer ces items.

\*\*\*\*\*

**Question 61**

Géothermie: est-ce que l'entrée des tuyaux géothermiques dans le bâtiment se fera bien de façon souterraine? Quel type de mur devra être percé pour le passage de ces tuyaux?

**Réponse 61**

Oui, voir les plans de structure.

\*\*\*\*\*

**Question 62**

Structure bois d'ingénierie: est-ce qu'il serait possible d'obtenir le détail des assemblages ou les efforts pour les fermes principales. Une note générale se retrouve sur les plans, mais l'information est insuffisante pour compléter l'estimé.

**Réponse 62**

Le détail des assemblages de bois sont à fournir par le fabricant. Les professionnels feront leurs commentaires sur les dessins d'ateliers soumis. Les efforts requis au calcul des assemblages seront fournis lors de la prochaine émission des plans. Pour l'instant, évaluez les coûts des assemblages en fonction du développement à 100% des pièces, avec des assemblages dissimulés.

\*\*\*\*\*

**Question 63**

Est-ce que les entrepreneurs ont accès aux pierres entreposées tel qu'indiqués sur les pages de plan A540 et suivantes. Si oui, à quel endroit sont-elles et quelles sont les modalités pour aller visiter le site pour voir les pierres?

**Réponse 63**

Non, les pierres ne sont pas accessibles.

\*\*\*\*\*

---

**Question 64**

À quel moment les autres feuilles de plan sur lesquelles on peut lire "détails à venir" seront disponibles: A435a, A435b, A437, A438, etc.?

**Réponse 64**

Ces feuilles seront émises par addenda sous peu.

\*\*\*\*\*

**Question 65**

Est-ce possible d'obtenir une vue de coupe horizontale relativement à la feuille A330, précisément entre le niveau 2 et 3?

**Réponse 65**

Non ce n'est pas possible à ce stade-ci.

\*\*\*\*\*

**Question 66**

Le document de la division 01 29 00 de 16 pages n'a pas été joint avec l'appel d'offres. SVP la fournir.

**Réponse 66**

Section fournie à l'addenda no.2

\*\*\*\*\*

**Question 67**

Au devis, section 02-65-00 article 3.3, il est demandé d'exécuter les travaux d'excavation conformément à la section 31-23-10 (excavation, creusage de tranchées et remblayage). Cette section n'existe pas au devis. Est-ce qu'il s'agirait plutôt de la section 31-23-33.01? SVP confirmer.

**Réponse 67**

Oui le numéro de cette section devrait plutôt être 31 23 33.01. Le tout sera corrigé dans l'émission du devis pour construction.

\*\*\*\*\*

**Question 68**

Les travaux d'excavation pour enlever le réservoir d'huile existant semblent devoir faire partie des travaux de l'entrepreneur plombier d'après cette section de devis alors que tous les travaux d'excavation et de remblayage font normalement partie des travaux de l'entrepreneur général. Est-ce que le creusage et le remblayage font réellement partie des travaux du plombier? Ou est-ce seulement l'enlèvement du réservoir et de sa tuyauterie qui est dans le mandat du plombier?

Pouvez-vous nous indiquer quel sous-traitant ou entrepreneur général doit faire l'enlèvement de réservoirs de stockage souterrains et décontamination et creusage/remblayage et sur quels plans se retrouvent-ils ?

**Réponse 68**

Voir réponse à la question 37.

\*\*\*\*\*

**Question 69**

Sur la page M101 au détail 03, il est indiqué pour la fosse d'aller voir les plans de structures. Sur la feuille S-475, au détail 1, il est indiqué pour la fosse de voir les plans de mécanique. Dans la section 22 10 10, il n'est pas indiqué que cette fosse en est une préfabriqué. Est-ce possible de nous fournir le détail de structure de cette fosse?

**Réponse 69**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 70**

Sur la page M127, au détail 07, il est indiqué pour la fosse d'aller voir les plans de structures. Sur la feuille S-471, au détail 1, il est indiqué pour la fosse de voir les plans de mécanique. Dans la section 22 10 10, il n'est pas indiqué que cette fosse en est une préfabriqué. Est-ce possible de nous fournir le détail de structure de cette fosse?

**Réponse 70**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 71**

Sur la page M104 au détail 01 (référence au détail 10/M127), il est indiqué pour la fosse d'aller voir les plans de structures. Sur la feuille S-110c, cette fosse n'est pas dessinée. Dans la section 22 10 10, il n'est pas indiqué que cette fosse en est une préfabriqué. Est-ce possible de nous fournir le détail de structure de cette fosse?

**Réponse 71**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 72**

Sur la page S-110c, entre 25-26 et F.4-F.9, il n'est pas indiqué qu'il y a une fosse de pompage fournis et installer par la mécanique. Il serait important de l'indiqué afin que les sous-traitants prévoient l'excavation pour celle-ci.

**Réponse 72**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 73**

Sur la page S-110c, sur l'axe 28 entre E.9-F.4, il n'est pas indiqué qu'il y a une fosse de pompage fournis et installer par la mécanique. Il serait important de l'indiquer afin que les sous-traitant prévoient l'excavation pour celle-ci.

**Réponse 73**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

#### Question 74

Sur la page M115, détail 01, on nous montre une base se cheminée à construire. Sur la feuille A-115c, il n'y a aucune base de dessinée et aucun détail de base de mécanique. Est-ce possible de corriger cette information afin que les couvreurs et gens de système intérieur soit au fait de ces bases?

#### Réponse 74

Sera corrigé par un addenda à venir.

\*\*\*\*\*

#### Question 75

Au détail 13/M126, on montre que les chauffe-eaux sont sur une basse de béton de 100mm. Lorsqu'on regarde la page S-111c, on ne retrouve pas cette base de mécanique entre les axes C.6-D.7 et 27.9-29. Est-ce possible de nous donner l'information et les dimensions sur les plans de structure?

#### Réponse 75

Les bases de béton exigées sur les plans de mécanique doivent être construites selon les détails types de la feuille S-901. Pour les dimensions en plan, se référer aux plans de mécanique

\*\*\*\*\*

#### Question 76

Sur la page M010, il semble y avoir des conduites de drainage sous la dalle à démolir. Sur les plans de structure et d'architectures, nous ne trouvons aucune information sur les travaux de cassage et de reprise de béton pour ces travaux. Est-ce possible de nous donner l'information?

#### Réponse 76

L'ensemble des travaux de démolition de béton est présentée aux plans de structure.

\*\*\*\*\*

#### Question 77

MÉTAUX OUVRÉS: Est-ce que les poteaux de la rampe d'accès (détail 6/A-425) sont en acier galvanisé ou en acier inoxydable? Sur le détail 6/A-425 il est indiqué 5-040 ce qui est un poteau en acier pour garde-corps de verre et sur les détails 4a et ab/A-425, il est indiqué 5-031, ce qui est des poteaux en U en acier inoxydable? SVP préciser.

#### Réponse 77

Tous les éléments constituant les poteaux, plaques, boulons, rondelles et écrous des garde-corps et main-courantes à l'extérieur sont en acier inoxydable.

\*\*\*\*\*

#### Question 78

MÉTAUX OUVRÉS: Les Items 5-045 et 5-046, correspondent à "gouttière" et "descente de gouttière". Il est indiqué de voir le détail 12/A-432 et 13/A-432. Or ces détails n'existent pas sur cette page? Où les trouver?

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Réponse 78

Voir détail 16 de la feuille A-423 et la coupe 17 de la feuille A-423. Ces détails et coupes sont référés à la feuille A-422.

\*\*\*\*\*

### Question 79

Feuille de plan A-003, Aménagements extérieurs, muret de type "E", on indique voir détail arch. Ce type de muret nous semble être en maçonnerie. Cependant nous ne retrouvons pas aux feuilles de plans en architecture le détail y faisant correspondance. SVP clarifier.

### Réponse 79

Voir dessin A-330, le muret apparaît aux élévations 1 et 5. Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 80

MÉTAUX OUVRÉS: Sur la vue en plan 11/A-009.1, nous retrouvons les détails 12,13,14,15,16 et 17/A-009.1, qui indique comme information "voir architecture". Est-ce possible de mieux orienter les entrepreneurs en indiquant sur quelles pages nous pouvons trouver ces informations?

### Réponse 80

Les garde-corps et mains-courantes extérieurs illustrés schématiquement aux feuilles d'aménagement extérieur sont de matériaux et types identiques aux détails illustrés aux feuilles A-423, A-424 et A-425.

\*\*\*\*\*

### Question 81

MÉTAUX OUVRÉS: Le rebord du pont PP1 et PP2 semble être l'acier inoxydable à fournir par l'entrepreneur en métaux ouvrés (exemple voir le détail 6/A-423). L'item 5-031 et 5-064 est en métaux ouvrés, mais pour le reste du rebord, est-ce bien par métaux ouvrés pl inox de 10mm continue? (sauf recouvrement de la colonne et pl top, qui est par la structure). SVP fournir plus d'information.

### Réponse 81

Toutes les plaques intégrées dans la coulée de béton sont en structure et tout le reste de l'acier est en métaux ouvrés. Voir les plans de structure S-479, S-480, S-481.

\*\*\*\*\*

### Question 82

Pour les cheminées. Vous indiquez à la modification 003 que c'est la division 23 qui les couvre. La division 23 comprend la spécialité de chauffage et celle de ventilation. Laquelle des deux les fourni? Pour une question de conformité au BSDQ, les entrepreneurs vont soumissionner seulement ce qu'ils voient sur leurs plans respectifs selon leur spécialité et ne peuvent non plus exclure une partie de section de devis. Il devient alors impossible de savoir qui a fourni quoi dans leur soumission quand les cheminées se retrouvent sur les plans des 3 spécialités (plomberie, chauffage et ventilation. Habituellement les sous-traitants fournissent les cheminées reliées aux appareils qu'ils fournissent. Pouvez-vous éclaircir ce point ?

### Réponse 82

---

Les cheminées préfabriquées, se trouvant sur les plans de la série 400, relèveront de la responsabilité de l'entrepreneur ventilation. Les cheminées indiquées aux plans de plomberie relèveront de la responsabilité de l'entrepreneur en plomberie.

\*\*\*\*\*

### Question 83

Régulateur de gaz: il serait important de connaître la pression de sortie de chaque régulateur. L'indication d'une pression générale de moins de 14kpa est top vague. SVP préciser pour chacun des régulateurs.

### Réponse 83

Voir le tableau des régulateurs de gaz naturel au plan M-126.

\*\*\*\*\*

### Question 84

Régulateur de gaz: il est demandé quatre régulateurs sans évent. Ceux-ci doivent OBLIGATOIREMENT être installés à une distance minimum de 10pi de l'appareil à desservir car aucun régulateur sans évent n'est étanche. SVP clarifier.

### Réponse 84

Le régulateur sera déplacé dans le corridor adjacent dans l'addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 85

Régulateur de gaz: Le RPG2 est demandé à 3" mais nous soumissionnons 2" maximum pour ces capacités. La grandeur de 3" est très onéreuse et non nécessaire. SVP confirmer si nous devons soumissionner avec du 2" avec bagues réduites.

### Réponse 85

Un régulateur de 2" est accepté. Ça sera clarifié dans l'addenda à venir

\*\*\*\*\*

### Question 86

Pouvez-vous émettre des directives claires en lien avec l'étendue des travaux pour les spécialités plomberie, chauffage et ventilation? Pour le moment la responsabilité de chacun n'est pas clairement indiquée et cela peut porter à confusion. Qui fournit, installe et raccorde plusieurs équipements de chauffage tel que :

- Ventilo-convecteurs? Sont habituellement fournis par ventilation et raccordés par chauffage. Est-ce le cas ?
- Traitement de l'air (serpentins) : habituellement fournis avec la centrale d'air donc fournis par ventilation et raccordés par chauffage. Est-ce le cas ?
- Humidificateurs : habituellement fournis par ventilation et raccordés par plomberie. Est-ce le cas ?
- Tour d'eau : Quelque fois fournis par chauffage et d'autres par ventilation. Ils sont sur les plans de ventilation alors est-ce à ventilation à les fournir ?

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Plusieurs appareils sont indiqués plusieurs spécialités (PB,V, Rc) sur chaque section et porte à confusion. Pouvez-vous les indiquer sur chaque tableau des plans M603 à M606 qui fournit, installe et raccorde les appareils.

**Réponse 86**

Réponse à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 87**

ÉLECTRICITÉ : Dans le devis électrique, il n'y a aucune portée de travaux d'inscrit. Nos travaux se limitent à quoi exactement ? Bien vouloir spécifier en addenda la portée des travaux de la division 26.

**Réponse 87**

Les travaux électriques sont ceux requis aux plans et devis d'électricité.

\*\*\*\*\*

**Question 88**

ÉLECTRICITÉ : Bien vouloir spécifier la quantité d'appareils d'éclairage ainsi que le type requis pour le point 1.3.1.1 du devis 26 50 00. Ce n'est pas clair sur ce que nous devons inclure comme luminaire ainsi que sur les quantités.

**Réponse 88**

Les appareils d'éclairage requis au point 1.3.3.1.1 sont ceux indiqués aux plans pour la zone désignée.

\*\*\*\*\*

**Question 89**

ÉLECTRICITÉ : Pour la démolition des plans E900 à E905, étant donné de la présence d'amiante et de plomb, est-ce que nos travaux se limite à la coupure de courant et la démolition sera effectuée pas la division démolition ou nous devons prévoir l'enlèvement des appareils et conduits une fois que le désamiantage aura été effectué?

**Réponse 89**

L'enlèvement des équipements et du câblage électriques fait partie des travaux électriques.

\*\*\*\*\*

**Question 90**

ÉLECTRICITÉ : Les panneaux électriques suivants ne sont pas dans la série de plan E600, donc impossible de connaître leur contenu : W-S-L2H1, W-R-L2H1, W-R-L3N1. SVP clarifier.

**Réponse 90**

W-S-L2H1 : panneau éliminé, voir addenda n° 1.

W-R-L2H1 : la cédule du panneau es indiquée au plan E-604, voir addenda n° 1.

W-R-L3N1 : le titre du panneau W-R-L3N1 dans le schéma unifilaire doit être corrigé pour W-R-L6N1.

\*\*\*\*\*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Question 91

ÉLECTRICITÉ : Les panneaux électriques suivants sont dans la série de plan E600 mais n'est pas sur l'unifilaire E503-E504 : E-S-L3N1, W-R-L6N1, C-R-L2N3, C-R-L2N4. SVP clarifier.

### Réponse 91

E-S-L3N1 : voir addenda n° 1.

W-R-L6N1 : voir réponse à la question 90 (titre du panneau W-R-L3N1 à corriger dans le schéma unifilaire).

C-R-L2N3 : le panneau C-R-L2N3 est montré sur le schéma unifilaire au plan E503.

C-R-L2N4 : sera fourni dans un addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 92

ÉLECTRICITÉ : Les plans E503 et E504 qui se trouve en annexe dans le document " Plan de mise en service " diffèrent énormément des plans E503 et E504 pour soumission. SVP clarifier.

### Réponse 92

Les plans E503 et E504 se trouvant dans l'annexe du plan de mise en service sont fournis à titre de référence. Se référer aux plans E503 et E504 émis pour soumission ainsi que les addendas subséquents.

\*\*\*\*\*

### Question 93

ÉLECTRICITÉ : Il y a aucun tableau des démarreurs sur les plans. On ne sait pas exactement qui fournit les démarreurs et les variateurs de vitesses. SVP préciser.

### Réponse 93

Se référer aux plans E503 et E504 et l'annotation " FIM " et sa signification tel que donné dans la légende au plan E-001. Si l'annotation n'existe pas, l'équipement doit être fourni par la division 26.

\*\*\*\*\*

### Question 94

ÉLECTRICITÉ : Au Plan E214, dos à l'ascenseur 3, il y a 2 sectionneurs avec aucune indication. Bien vouloir indiquer les informations manquantes.

### Réponse 94

Il n'y a pas d'ascenseur #3 au plan E214.

Tous les sectionneurs sont identifiés sur les plans.

\*\*\*\*\*

### Question 95

ÉLECTRICITÉ : Dans le tableau des équipements de cuisine, plan E-216, le câblage 3#10 demandé pour l'équipement #55 est erroné, cet équipement est raccordé sur un disjoncteur de 125A. SVP corriger.

### Réponse 95

Le câblage sera corrigé dans un addenda à venir.

\*\*\*\*\*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Question 96**

ÉLECTRICITÉ : Pour les deux (2) armoires de gradations qui sont au plan E-605, on nous réfère au devis section 26 05 02, cette section n'existe pas. SVP clarifier.

**Réponse 96**

Le n° de la section doit être corrigé pour lire 27 51 17.

\*\*\*\*\*

**Question 97**

ÉLECTRICITÉ : Les ouvertures et saignées dans les fenêtres pour passer les câbles TECK seront-ils exécutés par l'entrepreneur général? SVP préciser.

**Réponse 97**

Les saignées dans les murs en briques sont interdites. Le câblage doit être dissimulé dans des éléments architecturaux fournis division architecture.

\*\*\*\*\*

**Question 98**

ÉLECTRICITÉ : Concernant l'amiante, une fois le désamiantage effectué, lorsqu'on aura à effectuer des percements dans les murs et plafonds pour fixer nos équipements et conduits, est-ce que nous serons en présence d'amiante et de plomb?

**Réponse 98**

Oui, dès l'instant où ces percements sont en contact avec des matériaux cimentaires ou de la peinture existante.

\*\*\*\*\*

**Question 99**

ÉLECTRICITÉ : Les percements dans les murs architecturaux et extérieurs, seront-ils effectués par l'entrepreneur général ou chaque sous-traitant est responsable de ces propres percements?

**Réponse 99**

Sauf indication contraire (exemple note 1 au plan E-010), les percements pour les conduits et les câbles font partie des travaux de la division 26 (se référer à l'article 3.4 de la section 26 05 00).

\*\*\*\*\*

**Question 100**

Plan M604 Le tableau des refroidisseur glycol-eau fait référence à la section 23 60 00.1 qui n'est pas présente au devis. Pouvez-vous émettre la section ?

**Réponse 100**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 101**

Plan M603 Le tableau des vases de dilatation est incomplet. Pouvez-vous le compléter. Il manque des capacités.

**Réponse 101**

Voir addenda 2.

\*\*\*\*\*

**Question 102**

Plusieurs questions en lien avec le plan M-335

- a) Plan M- 335 Axe F et près de 10. Pouvez-vous nous indiquer quel est l'équipement présent sur la ligne. Je crois que c'est un séparateur d'air de ligne. Si tel est le cas pouvez-vous nous indiquer une marque et un modèle ?
- b) Plan M-335. Serait-il possible d'avoir un plan de la vue 3D de la salle mécanique ? Même avec les coupes fournies, certaines partie du réseau restent nébuleux.
- c) Plan M-335. Pouvez-vous nous indiquer les diamètres de tuyauterie manquants, entre-autres pour les branches pour les raccordements des appareils. Ils ne sont pas non plus indiqués dans les deux schémas de diagramme d'écoulement (M350 et M351). Il devient compliqué de les deviner quand ils ne sont pas non plus indiqués aux tableaux des équipements (M603 à M606).
- d) Plan M335 Nous n'avons aucune spécification pour les FS1-TR1 et FS1-TR2. Pouvez-vous nous en indiquer ?

**Réponse 102**

- a) Addenda à venir.
- b) Addenda à venir.
- c) Addenda à venir.
- d) Voir addenda 1

\*\*\*\*\*

**Question 103**

Le tableau sur plan M603 référence Bases et isolateurs semble incomplet. Également les références dans ce tableau (ex. P-2, J4, etc) ne se retrouvent pas dans le devis.

**Réponse 103**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 104**

Concernant les pieux hydrauliques forés au roc pour le sous-œuvre (page S-813 entre autre), la machinerie pour forer le roc ne peut aller plus près que 400mm des fondations existantes alors que les détails montrent les pieux collés sur la fondation. S.v.p. réviser le détail ou la méthode de sous-œuvre.

**Réponse 104**

Référence à l'addenda 02. Le positionnement des ouvrages de sous-œuvre est relativement flexible. Les pieux doivent nécessairement demeurer dans l'axe des poutres. Les pieux constituent un ouvrage dit "

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

temporaire " au titre de ce projet, donc les détails de fabrication et de mise en œuvre doivent être proposés par l'entrepreneur.

\*\*\*\*\*

#### **Question 105**

Au plan d'architecture A-436, des supports de mur-rideau en acier sont montrés (PA-4) et il est indiqué " voir structure ". Ces supports n'apparaissent pas sur les plans de structure. S.v.p. détailler les supports et indiquer dans quelle section de devis font ils parti.

#### **Réponse 105**

Réponse fournie en addenda. La section 05 12 23 s'applique à ces supports.

\*\*\*\*\*

#### **Question 106**

Est-ce que le bordereau à prix unitaire sera utilisé pour le paiement des items de la partie civil, donc payable selon le mode prix unitaire ou bien tous ces items seront payables selon le mode forfaitaire (1 seul prix)?

#### **Réponse 106**

Oui le bordereau à prix unitaire sera utilisé pour le paiement des items de la partie civil pour lesquels un arrangement à prix unitaire est demandé. Les travaux pour lesquels aucun arrangement à prix unitaire n'est demandé doivent être reportés dans les prix forfaitaires du tableau 1. Vous référer à la section 01 29 00 émis lors de l'addenda #2.

\*\*\*\*\*

#### **Question 107**

Doit-on présumé que le réservoir pétrolier à enlever est vide (exempt d'eau, de produit pétrolier ou de boues)?

#### **Réponse 107**

Présumez plutôt qu'il sera plein et que les produits pétroliers/eaux/boues à l'intérieur devront être retirées et traitées.

\*\*\*\*\*

#### **Question 108**

Dans le détail du muret H sur les plans civils (C-X06), il semble manqué les détails pour les murets H-1 et H-2. SVP clarifier.

#### **Réponse 108**

Les murets H-1 et H-2 sont différents des murets H-3 à H-20, ils font partie intégrante du muret F. Ils se retrouvent donc sur la feuille C-X04.

\*\*\*\*\*

#### **Question 109**

On ne retrouve aucun détail dans les plans d'architectures pour le finit sur muret E (les plans civil laissent présager un finit en pierre). SVP préciser.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Réponse 109

Se référer aux élévations 1 et 5 de la feuille A-330. Addenda à venir pour plus de détails.

\*\*\*\*\*

### Question 110

Clôture: Puisque la future clôture sur le muret A aura une hauteur variable et que la clôture récupérée a une hauteur constante, nous sera-t-il permis d'apporter des modifications à la clôture récupérée (coupe, nouvelle soudure, etc.) pour atteindre ce qui est demandé?

Devra-t-on repeindre toute la clôture récupérée qui sera ajustée et réinstallée?

### Réponse 110

Oui aux deux questions, tel que stipulé au devis.

\*\*\*\*\*

### Question 111

Concernant le mobilier extérieur, combien de poubelle et de section de support à vélo sont à prévoir? SVP préciser.

### Réponse 111

Vous devez fournir trois (3) poubelles dont deux (2) sur la terrasse et une (1) sur l'espace près de l'œuvre d'art. Le support à vélos doit s'adapter aux dimensions de l'abri. Un (1) cendrier est à fournir et à installer au lieu de deux (2). Un addenda sera produit pour préciser le besoin.

\*\*\*\*\*

### Question 112

Sur les plans civil, le dessus de la dalle dans la partie centrale relevé est à +/- 90.12. Ceci dit, dans l'étude géotechnique, le début des forages est à +/- 90.34. Pourquoi y-a-t'il une telle différence entre les informations présentées?

### Réponse 112

Pour les informations de nature géotechnique (élévation du roc notamment) vous référer aux élévations données dans les études géotechniques.

\*\*\*\*\*

### Question 113

Est-ce que l'item du bordereau de prix 25.1.1 " conduite de gaz réverbère " doit inclure la disposition de cette conduite?

### Réponse 113

Oui

\*\*\*\*\*

### Question 114

Sur le plans C-003 et en référence à la conduite 19mm, il est inscrit de se référer au plans d'aménagement et/ou de plomberie. Cela dit, ces sections ne contiennent pas l'information concernant le raccordement de l'aqueduc 19mm au mur. À clarifier.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Réponse 114

Voir détail d'installation dans l'addenda à venir en plomberie.

\*\*\*\*\*

### Question 115

Doit-on mettre une vanne près de la BF future situé à l'est du site?

### Réponse 115

Non, seulement au " Té " situé dans l'allée Est.

\*\*\*\*\*

### Question 116

De quel diamètre doit être le branchement des puisards? Dans le devis on demande 200mm alors que le détail des plans spécifie 150mm pour une grille 14x24.

### Réponse 116

200 mm. Le détail sera corrigé en addenda.

\*\*\*\*\*

### Question 117

Est-ce que les items 25.4.2 " Bordure " et 25.4.3 " Trottoir ou dalle de béton " du tableau des prix doivent inclure le déblai 1re et 2e classe? Si non, où sera payable ces déblais?

### Réponse 117

Les déblais 1ère et 2e classe, les remblais, la préparation de l'infrastructure, les matériaux de voirie sont toujours inclus. Vous réferez à la section 01 29 00 pour le mode de paiement

\*\*\*\*\*

### Question 118

À quel article du tableau des prix sera payable les trottoirs-dalles situé dans le secteur abri-vélo et conteneur?

### Réponse 118

Ces travaux sont payables au tableau 1 des prix forfaitaires. Voir plan C-007 et section de devis 01 29 00.

\*\*\*\*\*

### Question 119

Est-ce qu'il nous sera demandé de faire le pavage (suivant les travaux de la ville) de l'Ave Wilfrid-Laurier? Si oui, est-ce que cette quantité sera payable aux items du bordereau civil applicable? Si la ville s'occupe de la pose des nouveaux services, sera-t-il demandé à l'entrepreneur sur place de refaire les voiries, les trottoirs, les bordures ainsi que le pavage? Bien vouloir confirmer

### Réponse 119

Non. La Ville de Québec effectuera les travaux de voirie et de pavage nécessaires aux travaux réalisés par la Ville de Québec montrés à la page C-003. Les nouveaux services seront amenés jusqu'à la ligne d'emprise du manège. L'Entrepreneur sera rémunéré au bordereau des prix unitaires pour la

---

reconstruction du nouveau trottoir et la réfection du cours d'eau. Le pavage nécessaire au cours d'eau sera également payable au bordereau des prix unitaires. Toutefois, tous les travaux qui excèdent la limite de réparation du cours d'eau en raison des méthodes de travail de l'Entrepreneur seront aux frais de l'Entrepreneur.

\*\*\*\*\*

**Question 120**

Quel est le détail à respecter pour le drain de fondation de chaussé (dans les stationnements)? Bien vouloir clarifier.

**Réponse 120**

Un détail sera ajouté en addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 121**

Nous ne pouvons pas dynamiter à l'intérieur du bâtiment, par contre, avons-nous le droit au dynamitage pour l'extérieur du site (tranchée et infra)?

**Réponse 121**

Non

\*\*\*\*\*

**Question 122**

Tableaux des prix unitaires:

- a) Où est applicable l'item 25.4.7 b) " Drain de fondation 150mm " du bordereau civil?
- b) Est-ce que l'item 25.4.8 " Empierrement 100-300mm " est pour le déversoir du stationnement CCBN?

**Réponse 122**

- a) Au besoin sous certaines portions de mur. La nécessité sera validée en chantier.
- b) Oui.

\*\*\*\*\*

**Question 123**

Est-ce que le Canada dispose de terrain autre que le site des travaux et la place George V pour effectuer de l'entreposage temporaire de matériaux, tel que des sols contaminés? Si oui, quelles sont les modalités de location (coûts, obligations, etc.)?

**Réponse 123**

Non, TPSGC ne dispose pas de terrain autre pour l'entreposage temporaire.

\*\*\*\*\*

**Question 124**

Pour les 2 conduites de vapeurs à désaffecter, connaissez-vous le diamètre de ces conduites ainsi que la nature de ces tuyaux?

**Réponse 124**

---

Une conduite de 4" (vapeur) et une de 2" (condensé). Le type de matériau des conduites est inconnu.

\*\*\*\*\*

**Question 125**

Il semble y avoir une erreur au niveau de l'échelle des plans civils (pas tout à fait 1 :250). À vérifier.

**Réponse 125**

Après vérifications, nous n'avons pas trouvé de différences notables sur les plans à l'échelle 1 :250.

\*\*\*\*\*

**Question 126**

Doit-on prévoir une alimentation temporaire pour le bâtiment Est du Manège?

**Réponse 126**

Se référer à l'article 1.7 de la section 01 51 00.

\*\*\*\*\*

**Question 127**

Veillez préciser les numéros des conduits pour les massifs d'utilités publiques à l'entrée du bâtiment.

**Réponse 127**

Se référer aux coupes au plan E-021.

\*\*\*\*\*

**Question 128**

Veillez préciser le nombre et le diamètre des conduits pour les massifs d'utilités publiques dans le secteur du socle de transformation.

**Réponse 128**

Voir indications au plan E-010 et au schéma unifilaire au plan E-503 (2x115 mm pour moyenne tension et 8x115mm pour basse tension).

\*\*\*\*\*

**Question 129**

Tableau des prix unitaire:

- a) À l'item 24.3 " Entreposage temporaire " dans le bordereau partie civile, si les matériaux misent en piles temporaires sont envoyés au site de traitement, est-ce que nous serons payés tant à l'item entreposage temporaire et traitement X-X?
- b) Dans le cas contraire, si les matériaux non contaminés sont remis en place sur le site, est-ce que les matériaux misent en pile temporaire seront payables à l'item d'entreposage temporaire quand même?
- c) Pourriez-vous ajouter un item " remblayage complémentaire en 2e classe " au bordereau advenant le cas d'un manque de matériaux de remblai?

**Réponse 129**

- 
- a) Si ceux-ci ont été mis en pile pour caractérisation à la demande du représentant du ministère, oui. Voir articles 1.6.1 de la section 01 29 00 : " Entreposage temporaire (secteurs non caractérisés) " - " Cet article s'applique seulement pour l'entreposage temporaire de matériaux contaminés réutilisables qui n'ont pas encore été caractérisés au plan de gestion des sols contaminés, ainsi qu'en cas de variation des quantités réelles de matériaux contaminés réutilisables par rapport aux volumes anticipés au plan de gestion des sols contaminés et qui ont nécessité de l'entreposage temporaire."
- b) Si ceux-ci ont été mis en pile pour caractérisation à la demande du représentant du ministère, oui.
- c) Non. La gestion, l'optimisation et l'évaluation des déblais remblais nécessaires au terrassement du site est de la responsabilité de l'Entrepreneur. Advenant un déficit anticipé, veuillez établir les volumes associés et les inclure à votre soumission. Considérer également que les volumes excavés de matériaux contaminés à un degré inférieur aux recommandations du CCME pour usage commercial devront être priorisés en remblai.

\*\*\*\*\*

### Question 130

Est-ce que les 1050mm (conduits de ventilation) passent bien sous le mur de fondation existant? Pourriez-vous nous fournir une coupe pour l'installation de ces tuyaux (enrobage, ancrage aux murs, renforcement, etc.)?

### Réponse 130

Les conduits de ventilation de 1050 de diamètre passent en bonne partie à travers le mur de fondation du bâtiment et non en sous-œuvre sous le niveau d'assise des murs.

\*\*\*\*\*

### Question 131

Sur les plans C-X07, il y a un détail d'ancrage au roc qui nous réfère à une vue en plan pour la localisation. Où est cette vue en plan?

### Réponse 131

Sera précisé en addenda.

\*\*\*\*\*

### Question 132

Pourrait-on avoir la section de devis pour les blocs d'isolant en polystyrène expansé 2450x1200x600?

### Réponse 132

Sera précisé en addenda.

\*\*\*\*\*

### Question 133

Dans l'addenda 001, section électrique, un détail de lampadaire a été émis. À cet effet, il y a la note que la base de béton sera fournis par la division structure. Est-ce bien ceux en structure qui vont fournir ces bases ou bien la division civile (31,32 et 33)?

### Réponse 133

La phrase " par la division structure " doit être corrigée pour lire "par la division civil".

---

\*\*\*\*\*

**Question 134**

Géothermie:

- a) La section type de tranchée pour la géothermie montre un isolant sous les conduites qui réfère à la section civile. Est-ce que cet isolant est requis?
- b) Est-ce que la pente de 3H : 1V doit être respecté où le puits ou seulement dans la tranchée principale?
- c) Pour les tranchées de géothermie situé dans le roc, est-ce que les pentes de 3H : 1V sont requises?

**Réponse 134**

- a) L'isolant montré est nécessaire et doit être installé. Les quantités et coûts associés doivent être reportés au tableau 1 des prix forfaitaires. Voir devis pour spécifications techniques de l'isolant rigide.
- b) Voir article 3.9 de la section 31 23 33.01. Les transitions sont essentielles pour assurer un bon comportement de la chaussée.
- c) Voir article 3.9 de la section 31 23 33.01.

\*\*\*\*\*

**Question 135**

Est-ce que les dalles pour caniveau sont payables au bordereau civil?

**Réponse 135**

Ces travaux sont payables au tableau 1 des prix forfaitaires. Voir plan C-007 et section de devis 01 29 00.

\*\*\*\*\*

**Question 136**

Concernant les murets de soutènement extérieurs, est-ce que le drain de fondation, l'imperméabilisation du mur et du roc ainsi que l'isolant sur le mur sont requis (détail au plan C-X07)?

**Réponse 136**

Oui

\*\*\*\*\*

**Question 137**

Pour le drainage extérieur des fondations, est-ce qu'il y a des puits d'observation pour le drain? Si oui, quel est le détail à respecter?

**Réponse 137**

Aucun puits d'observation n'est demandé.

\*\*\*\*\*

**Question 138**

Pour l'aménagement extérieur, y-a-t'il des panneaux de signalisation à prévoir? Si oui, où on retrouve l'information?

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Réponse 138

Aucun panneau de signalisation n'est inclus dans la portée des travaux.

\*\*\*\*\*

**Question 139**

Il semble manquer les plans pour le drainage des fondations intérieurs de l'aile Ouest. SVP valider que les plans fournis sont complets.

**Réponse 139**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 140**

Référence : devis sections 02 41 16, 02 41 17 (les pages 3 à 14 en particulier), 04 03 41 et 04 03 42. SVP veuillez préciser la portée des travaux de démolition de maçonnerie car il semble y avoir chevauchement de certaines sections du devis.

**Réponse 140**

Les sections de devis sont complémentaires. L'ensemble des travaux de démolition de maçonnerie est illustré aux dessins et décrit au devis.

\*\*\*\*\*

**Question 141**

Référence : plan M-603 et au devis section 23 21 14, au tableau des vases de dilatation

- a) Il n'y a que deux réservoirs d'expansion ayant des données sur les grosseurs des réservoirs soit le RD1-GEO-B00 et le RD1-GLF-B00 alors que les trois autres n'ont aucune donnée. Quel sont les spécifications pour les trois autres réservoirs?
- b) Les capacités indiquées au tableau sont-elles le volume d'acceptance du réservoir ou le volume total du réservoir?

**Réponse 141**

- a) Voir addenda 2.
- b) Addenda à venir

\*\*\*\*\*

**Question 142**

Référence: plan M604 pour le tableau des refroidisseurs glycol-eau ainsi qu'au devis sections 23 64 19 et 23 64 26

- a) Au tableau des refroidisseurs glycol-eau sur le plan M604, il est fait mention de la section de devis numéro 23 60 00.01. Cette section de devis n'a pas été fournie avec la documentation d'appel d'offre. Veuillez nous transmettre ladite section manquante.
- b) Au tableau des refroidisseurs glycol-eau du plan M604, pour les conditions hivernales, pour les thermopompes TP1@5-ERP-B00, la température de sortie de l'eau (source) est de - 4.4 degré C. N'y a-t-il pas risque de gel pour l'eau dans les thermopompes à cette température?
- c) Au devis, la section 23-64-19 s'applique à quel équipement (numéro de tag) en particulier? Est-ce qu'il s'agit des 5 thermopompes TP1@5-ERP-B00?
- d) Au devis, la section 23 64 26 s'applique à quel équipement (numéro de tag) en particulier? ? Est-ce qu'il s'agit des 2 refroidisseurs RF1&2-GLF-B00?

**Réponse 142**

- a) Addenda à venir.
- b) Voir note au tableau.
- c) Oui
- d) Oui

\*\*\*\*\*

**Question 143**

Référence: Feuilles de plan d'architecture nos. A-010 à A-014, dans la cartouche, juste au-dessus du numéro de chaque feuille il est inscrit, " échelle : tel qu'indiquée ". Il n'y a toutefois pas d'échelle indiquée. SVP clarifier.

**Réponse 143**

Ces dessins sont à l'échelle 1 :200

\*\*\*\*\*

**Question 144**

Dans la section de devis 07 52 00:

- a) Article 2.3.2 on parle d'une membrane équivalente à Soprapap'R, mais dans l'article 3.7.2 on parle de coller l'isolant de pente à l'asphalte. On ne peut pas coller à l'asphalte sur la membrane décrit à l'article 2.3.2. SVP clarifier.
- b) Article 3.7.3 on parle de coller le panneau de support à l'adhésif. Ne serait-il pas préférable d'avoir un seul et même procédé, à savoir tout faire à l'adhésif ou tout faire à l'asphalte? SVP préciser.
- c) Article 3.7.4 on parle de souder la sous-couche. Par contre, à l'article 2.4.1, la membrane décrite est une membrane à coller à l'asphalte (et de toute façon on ne peut pas souder sur un panneau de perlite). SVP clarifier.
- d) Article 3.7.1 on demande la pose de l'isolant fixé mécanique et à l'article 3.7.2.1 on demande collé à l'asphalte. Qu'est-ce qui est demandé? SVP préciser.

**Réponse 144**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 145**

Dans le devis, section 07 52 00, il y a une référence vers la section 07 95 23 (joint de dilatation pour toiture). Est-ce une erreur de référence ou encore y a-t-il une section manquante au devis?

**Réponse 145**

C'est une erreur de référence. Celle-ci sera supprimée dans un addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 146**

Est-ce que c'est à l'entrepreneur en plomberie de fournir la tuyauterie souterraine de gaz? Normalement, nos travaux arrêtent à 1 mètre du bâtiment.

Est-il possible de préciser?

**Réponse 146**

La fourniture et l'installation de la tuyauterie souterraine de gaz fait partie des travaux de plomberie (voir détail type au plan M-126). L'excavation et le remblayage font partie des travaux de civil.

\*\*\*\*\*

#### Question 147

Au plan M-350, plusieurs articles ne sont pas décrits dans la légende. Que sont-ils? SVP préciser. De même, il manque beaucoup de diamètre. Est-ce qu'un futur addenda va préciser le tout?

#### Réponse 147

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

#### Question 148

Plan M127, devis 22 13 17 p.5

Vous faites mention de robinets et clapets en bronze pour tuyauterie pressurisée pour le réseau de drainage donc pour le refoulement des pompes submersibles. Cependant dans les spécifications de ces pompes devis 22 10 10, vous faites mentions de ces valves qui sont en PVC et qui doivent être préassemblées avec la tuyauterie et les autres accessoires en usine. Quelles valves doivent être utilisées?

#### Réponse 148

Utiliser le type de clapet en PVC tel que décrit dans la section 22 10 10.

\*\*\*\*\*

#### Question 149

Devis 23 05 23 P. 6

Veuillez indiquer quelle sorte de robinet vanne utiliser pour les diamètres ½ à 2 po (à tige montante ou tige fixe ?). Il y a une bonne différence de prix entre les deux. Ce même tableau se retrouve à la section 23 21 13 p.7.

#### Réponse 149

Addenda à venir

\*\*\*\*\*

#### Question 150

Plan M335

Axe F et 14

Un appareil est raccordé par le réseau GLY et ERS mais nous n'avons aucune identification et il n'apparaît pas au schéma du plan M350. Qu'est-ce que c'est? Ça semble être un ventilo-convecteur mais ayant fait le décompte de ceux-ci aux plans VS le tableau des ventilo-convecteurs au plan M605, il en manque aucun. Pouvez-vous indiquer le diamètre de raccords GLY et ERS pour cet appareil ?

Axe F et 15

Pour le système 100. Il semble que le serpentín devrait être identifié SG1-100-B00 au lieu de SF1.

Axe F et 12

- Où se trouvent le RDI-ERS-B00 et le PG1-ERS-B00 pour le réseau ERS ? On les voit au schéma plan M350 mais non sur M335

- Où se trouvent le RDI-CBT-B00 et le PG1-CBR-B00 pour le réseau CBT ? On les voit au schéma plan M350 mais non sur M335
- Où se trouvent le RDI-GLF-B00 et le PG1-GLF-B00 pour le réseau GLF ? On les voit au schéma plan M350 mais non sur M335

#### Axe F et 8

- Pouvez-vous indiquer le diamètre de la nourrice et le diamètre des lignes de ERS et CBT et émettre un détail de raccordement avec les accessoires requis (valves, clapets, manomètre, thermomètre... etc.).
- Pouvez-vous indiquer les diamètres de raccordements des appareils suivants : SF1-104-B00, SF1-103-B00, EC1-CBT-B00, PO1 et PO2-GLF-B00, PO1 et PO2-ERS-B00, EC1-ERS-B00, EC1-GLY-B00, EC2-GLY-B00, EC2-ERS-B00, SF-101-B00
- Pouvez-vous indiquer à quoi sert le réseau qui n'est pas identifié raccordé sur l'équipement EC2-ERS-B00 ? Deux carrés gris non identifiés ainsi qu'une pompe P01-ERC-B00 ainsi qu'un rectangle gris entre l'axe 16 et 17 sont présents. Est-ce à l'entrepreneur en chauffage à fournir ce réseau? Si oui veuillez identifier les appareils présents ainsi que leurs spécifications et les diamètres des lignes et des raccordements. Veuillez aussi donner des détails de raccordement
- Le raccordement des TP1 à TP5 (refroidisseur Glycol-eau) sont 75 mm sur le plan M336 et sont 50 mm sur le plan M350 pour le réseau GLF et CBT. Quel diamètre est le bon ?

#### **Réponse 150**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

#### **Question 151**

Plan M335 et M350

Pouvez-vous indiquer les diamètres de raccordement des réservoirs chaud et froid? Ils sont identiques mais avec les informations disponibles, on peut supposer que le réservoir chaud RS1-CBT a des raccordements de 200 mm et le réservoir froid RS1-GLF a des raccordements de 75 mm. Est-ce exact ?

#### **Réponse 151**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

#### **Question 152**

M350 schéma de raccordement des TP1 à TP5

Pouvez-vous indiquer le diamètre de raccordement des filtres à sable FS1-TR1-B00 et FS2-TR2-B00 ?

Une bulle de détail 1 pour les pompes des TP1 à 5 réfère au détail 1 au plan M361 qui est une pompe avec base alors qu'on voit clairement à la section C sur plan M366 que ce sont des pompes en lignes. Pouvez-vous émettre un détail de pompe en ligne?

#### **Réponse 152**

Addenda à venir

\*\*\*\*\*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Question 153**

Plan M321

Veillez indiquer le diamètre de raccordement du serpentins SC1-110-A02

**Réponse 153**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 154**

Plan M322

Il semble que l'appareil devrait être identifié VC-108-A02 au lieu de SF1

**Réponse 154**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 155**

Pourquoi la date de fermeture au Bureau des Soumissions Déposées du Québec (BSDQ) a été devancée?

**Réponse 155**

Elle a été devancée à la demande de TPSGC.

\*\*\*\*\*

**Question 156**

Plan M330 Axe E et 23

Pouvez-vous indiquer le diamètre de la nourrice et le diamètre des lignes de ERS et CBT et émettre un détail de raccordement avec les accessoires requis (valves, clapets, manomètre, thermomètre... etc.).

**Réponse 156**

Addenda à venir

\*\*\*\*\*

**Question 157**

M330 et M600 section K

À quel réseau fait référence l'identification SE 150 mm et SE 200 mm ? Nous ne les voyons aucunement sur les autres plans s'y raccordant.

**Réponse 157**

Ne pas tenir compte. Tuyauterie de protection incendie.

\*\*\*\*\*

**Question 158**

Plan M336 section A

Les raccordements aux deux refroidisseurs RF1 et RF2 sont 100 mm alors qu'au schéma plan M350, ils sont 50 mm. Lequel diamètre choisir ? Pouvez-vous émettre un détail de raccordement des refroidisseurs RF1 et RF2. Nous ne les voyons sur aucune coupe montrée.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### Réponse 158

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 159

Plan M361 détail 7

Veillez indiquer quel détail s'applique à chaque type de plinthe (A à E). Aussi, certaines plinthes ont l'alimentation et le retour du même côté ce qui est différent des détails de ce plan. Certains types ont l'alimentation et le retour de 25 mm au lieu de 19 mm. Pouvez-vous éclaircir ?

### Réponse 159

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 160

Plan M360 détail 5 et 6

Pouvez-vous indiquer où vous avez besoin d'ancrages de chaque type au plan? Il n'y en a aucun mentionné.

### Réponse 160

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 161

Plan M341 Axe 29

Veillez indiquer les diamètres de raccordement des équipements SC1-203-C01, SF1-203-C01, SF1-201

### Réponse 161

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 162

Il manque énormément d'indication de dimensionnement de certaines tuyauteries sur l'ensemble des plans. Au plan M-335 il y a même une ligne de CBT-A 200mm qui se transforme sans raison en tuyauterie GLY-R 100mm. SVP éclaircir cet élément et au moins avoir les dimensions des tuyauteries indiquées aux diagrammes?

### Réponse 162

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

### Question 163

Au devis, les unités d'air monobloc sont identifiées sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation et en plombier/chauffage. Qui doit fournir ces appareils? Précisez.

Même chose pour les ventilateurs convecteurs? Précisez.

Même chose pour les humidificateurs? Précisez.

**Réponse 163**

Voir question/Réponse 86

\*\*\*\*\*

**Question 164**

Serait-il possible d'obtenir la liste des entreprises présentes lors de la conférence des soumissionnaires et lors de la visite des lieux?

**Réponse 164**

Voici la liste:

<b>Nom d'entreprise // Company name</b>	<b>Présent à la conférence des soumissionnaires // Present at the bidder's conference</b>	<b>Présent à la visite des lieux // Present at the site visit</b>
ASBEX		X
Avantage Sport	X	
Briquetal Ltée.	X	X
CAF		X
Ceemex Urbain inc.	X	
CFG Construction		X
Clôture Berco		X
Clôture Provinciale		X
Construction Edguy	X	
Construction et Pavage Portneuf	X	X
Construction L.F.G.	X	
Construction Michel Gagnon		X
DELSAN-AIM		X
EBC inc.	X	
Entreprises PNP	X	
Evergreene Architectural Arts	X	X
Forage FTE		X
Gervais Jacques	X	X
Gicleurs Québécois	X	
Groupe Atwill-Morin	X	
Groupe Beaudoin	X	X
Groupe Décarel	X	X
Groupe Éclair		X
Groupe Minville		X
Gycleur Quebec		X
Gypse Promark	X	
Gyptech Acoustique		X

<b>Nom d'entreprise // Company name</b>	<b>Présent à la conférence des soumissionnaires // Present at the bidder's conference</b>	<b>Présent à la visite des lieux // Present at the site visit</b>
Heritage Grade	X	
Impact Échafaudage		X
Lafontaine inc.	X	X
Lambert Somec	X	X
Lari Construction	X	X
LFG		X
Maçonnerie Dynamique	X	
Maçonnerie Savoie	X	
Maxi Paysage		X
Menuiserie Authentique	X	X
Mobile	X	
Pierre Boily Électrique inc.	X	X
Plomberie Pichette	X	
PNP		X
Pomerleau	X	X
Promark		X
Pro-Sag Mécanique	X	
Rainville & Frères Inc.	X	X
Raoul Beaulieu inc.	X	
Regulvar	X	
Revenco	X	X
Samson & Frère		X
SIEMENS		X
Sierra Monde	X	
Solotech	X	
St-Denis Thompson	X	X
Toiture 4 saisons		X
Toiture Falardeau		X
Toitures R. Martin Ltée	X	
Tuyauterie NRJ	X	
Unigertec	X	X
Verreault inc.	X	X

\*\*\*\*\*

**Question 165**

La section au devis pour l'enlèvement des réservoirs huiles souterrain est la responsabilité du plombier. Toutefois, il est sous-entendu dans cette section que l'excavation et le remblaiement sont de la responsabilité de l'entrepreneur en plomberie. L'excavation et le remblaiement sont de la responsabilité de l'entrepreneur Général pour tout le reste du projet. Pourquoi inclure cette section au plombier? Précisez

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

De même, pour les travaux pétrolier à démolir : rien n'est indiqué au plan mécanique? Veuillez préciser.

**Réponse 165**

L'enlèvement du réservoir ne fait pas partie des travaux de plomberie. Une correction sera faite à la table des matières dans un addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 166**

Au devis il est spécifié que les drains de plancher doivent être amorcés avec des amorceurs de siphon automatique PPP. Par contre vous avez aussi indiqué de mettre des trap guard dans les drains. Est-ce nécessaire de mettre les deux? Précisez

**Réponse 166**

Se référer aux articles 3.7 et 3.8 de la section 22 42 01 du devis.

\*\*\*\*\*

**Question 167**

Il n'y a aucun détail de raccordement pour les aérothermes. Précisez

**Réponse 167**

Voir addenda 3

\*\*\*\*\*

**Question 168**

Au plan M113, à la note 10, il n'y a aucun diamètre pour le tuyau. SVP préciser.

**Réponse 168**

Se référer au détail 02 du plan M-126.

\*\*\*\*\*

**Question 169**

Plan M113 et M126 la cheminé du générateur est faite de quel matériel? Précisez

Les cheminées sont sous la responsabilité de quels entrepreneurs car au devis il semble que la ventilation et l'entrepreneur en plomberie/chauffage doivent s'en occuper par contre les cheminées sont seulement indiquées sur les plans de ventilation? Précisez

**Réponse 169**

Se référer à l'article 2.2 de la section 23 51 00 du devis.

Selon les indications aux plans de plomberie, les cheminées de la génératrice et des chauffe-eau au gaz font partie des travaux de plomberie.

\*\*\*\*\*

**Question 170**

Plan M010 la note 3 stipule que les appareils de ventilation/chauffage doivent être enlevés par la division 23. Mais quel entrepreneur de la division 23 s'en occupe??

Même chose au plan M011 la note 1.

SVP préciser.

**Réponse 170**

Pour la démolition des appareils de chauffage/ventilation, se référer aux plans de démolition relatifs.

\*\*\*\*\*

**Question 171**

Au plan M350 le diagramme de la tuyauterie, de nombreux diamètres montrés sur ce plan diffèrent de ceux des vues en coupes. Exemples sur le diagramme la tuyauterie raccordant les thermopompes est indiqué comme 2 pouces de diamètre par contre sur le plan m-336 cette même tuyauterie de raccordement est de 3 pouce? Précisez

**Réponse 171**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 172**

Est-ce possible d'avoir un tableau avec les spécifications des séparateurs d'air montrés au plan M-335 et ailleurs?

**Réponse 172**

Voir addenda.

\*\*\*\*\*

**Question 173**

Plan M330.

Il semble y avoir 6 tuyaux qui se dirigent vers l'étage inférieur soit le sous-sol secteur Ouest. On ne retrouve pas la suite de la course de ces tuyaux ni sur les plans ni sur les coupes. Également puisque qu'il y a beaucoup de tuyaux superposés dans ce secteur il est difficile de savoir avec exactitude à quels réseaux correspondent ces tuyaux. Veuillez préciser.

**Réponse 173**

Aucun tuyau ne se dirige à l'étage inférieur. M-330 est le niveau le plus bas. Voir coupe.

\*\*\*\*\*

**Question 174**

Plan M335 - en plein centre de la page, on retrouve un équipement qui n'est pas identifié et il n'y a aucun diamètre de raccordement. SVP préciser.

**Réponse 174**

Voir addenda 3.

\*\*\*\*\*

**Question 175**

Les cloisons puits d'ascenseur de l'aile Est sont identifiées comme étant en gypse sur le plans d'architecture (A-110a). Par contre, aux extraits des plans de structures 2/S-472 et 1/S-471, les murs du puits d'ascenseur semblent être en béton. Veuillez préciser.

**Réponse 175**

Le plan d'architecture sera modifié, les plans de structure sont corrects.

\*\*\*\*\*

**Question 176**

Quelle composition de mur doit-on considérer pour le mur extérieur de l'axe C-6 entre les axes 27.1 et 24? Si on regarde la coupe 3/A-312 qui nous réfère au détail 4/A-414, il est indiqué un mur type ME-3. Cependant, on se référant aux détails 7 et 8/A-332, le revêtement indiqué est des panneaux de ciment-fibre. Veuillez préciser.

**Réponse 176**

La composition de mur devrait être ME-15. Voir addenda 3.

\*\*\*\*\*

**Question 177**

Quel type de composition de mur doit-on considérer pour le mur extérieur situé sur l'axe E.6 entre les axes 23.8 et 26?

**Réponse 177**

La composition ME-14.

\*\*\*\*\*

**Question 178**

Est-ce vraiment une composition ME-5 sur le détail 2/A-463?

**Réponse 178**

Au détail 2/A-463, remplacer l'assemblage type ME-5 par PA-5.

\*\*\*\*\*

**Question 179**

Référence au devis, section 23 07 15 :

- a) à l'article 3.5.3 : il est demandé un chemisage de coton pour les tuyauteries qui sont dissimulées, non apparents (plafond, cloison). SVP confirmer que cela est bien applicable, car exigence inhabituelle.
- b) au tableau art. 3.4.3.4 & .5 : pluvial, il est mentionné " eaux pluviales sur une distance de 5m à partir du toit, pour les conduites horizontales, épaisseur ... ". Veuillez confirmer si cela signifie incluant les courses horizontales avant descentes ou si seulement 5 m. à partir du toit.
- c) Au tableau 3.4.3, la tuyauterie de géothermie n'est pas mentionnée. SVP confirmer si à isoler, et si oui, selon quelle température.
- d) Au tableau 3.4.3, la tuyauterie de vapeur d'humidificateur n'est pas mentionnée. SVP confirmer la température.
- e) Veuillez confirmer si l'eau de la tour est à isoler, car pas au tableau.

- f) Est-ce que les PAF & SAV de chauffe-eau et l'évacuation de la génératrice sont en conduits à double parois, ou s'ils doivent être isolé? Si ce doit être isolé, par quel entrepreneur et quel type d'isolant, épaisseur et fini.

**Réponse 179**

- a) Le chemisage n'est pas requis pour la tuyauterie dissimulée. Voir addenda à venir.  
b) C'est 5 m horizontal à partir du toit jusqu'à la première colonne verticale.  
c) Oui, -4.4° à 50°C  
d) Vapeur d'eau à 100°C  
e) Oui.  
f) Les prises d'air frais des chauffe-eau doivent être isolées (addenda à venir). Les cheminées des chauffe-eau et de la génératrice doivent être pré-isolées (voir section 23 51 00).

\*\*\*\*\*

**Question 180**

Référence au devis, section 23 07 13 :

- a) à l'article 2.3.1, il est mentionné chemisage de pvc et à l'article 2.3.2 chemisage de coton. Veuillez confirmer si les conduits apparents sont bien recouverts coton.  
b) au tableau, article 3.4.1; il est mentionné d'isoler les conduits d'alimentation d'air. Est-ce bien tous les conduits d'alimentation? Est-ce que cela inclus aussi les conduits où il y a un isolant acoustique?

**Réponse 180**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 181**

Référence au plan M-433:

En ventilation, les conduits d'alimentation de la partie centrale, niveau 3 sont-ils considérés apparents avec finition?

**Réponse 181**

Oui.

\*\*\*\*\*

**Question 182**

Référence aux plans M-103 et M-104:

Les équipements à drainer (note 1) aux plans M-103 entre axes A1 & B5, et ceux au plan M-104 axe 31, sont de quels types? Ce ne semble pas être des systèmes de ventilation ou de chauffage. Veuillez préciser.

**Réponse 182**

Ces équipements sont des ventilo-convecteurs verticaux.

\*\*\*\*\*

**Question 183**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Référence aux plans M-350 et M-351. Veuillez fournir les diamètres aux diagrammes de tuyauterie de ces plans.

**Réponse 183**

Voir addenda 3.

\*\*\*\*\*

**Question 184**

Veuillez confirmer si les pompes chaudes, les réservoirs d'expansion, les échangeurs à plaques et les réservoirs RCI-CBT-800 et RS1-GFL-BOO doivent être isolés. Si oui, veuillez indiquer le type d'isolant et de chemisage.

**Réponse 184**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 185**

Référence feuille de plan A-016, élévation "nord", coupes 1 / A-403a et 3 / A-403a. Nous croyons que les travaux de maçonnerie des coupes citées en objet s'appliquent aux trois autres côtés du périmètre des toitures de ces deux tours carrées (est et ouest). Est-ce exact? Veuillez confirmer.

**Réponse 185**

Oui, c'est exact

\*\*\*\*\*

**Question 186**

Dans la section 02 82 00.03, il est indiqué que la section doit être lue conjointement avec les sections 04 30 06, 09 01 20, 09 03 51 et 06 03 15, or il n'est nullement question de la section 02 82 00.03 dans les sections énumérées. Pouvez-vous faire mention de la section 02 82 00.03 dans les dites sections?

**Réponse 186**

Addenda à venir .

\*\*\*\*\*

**Question 187**

Seulement les sections 04 03 06, 09 01 20, 09 03 51 et 06 03 15 sont citées dans la section 02 82 00.03, est-ce que cela veut dire que seulement ces travaux doivent se faire dans des conditions de précaution maximales face à l'amiante?

**Réponse 187**

NON, la portée des travaux est présentée en partie dans la section 02 82 00 03 et touche toute les interventions sur les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et de la peinture contenant du plomb. De façon spécifique, l'article 1.1.2 de la Partie 1 - GÉNÉRAL de la section 02 82 00 03 indique :

*“La description et l'étendue des travaux à effectuer dans le cadre du présent projet sont définies ci-dessous. Les zones de travail et la liste des travaux à effectuer ont été établies en fonction des conditions existantes constatées lors de nos inspections et des informations et exigence. La description et l'étendue des travaux sont fournies à titre indicatif et ne sauraient constituer en soi une*

---

*portée exacte et complète des travaux et interventions à réaliser. Les interventions, tâches et travaux à réaliser sont définis plus précisément sur les plans de démolition et aux devis. L'entrepreneur a la responsabilité d'évaluer les tâches et travaux à réaliser lors de la visite des lieux pour soumission en fonction des conditions rencontrées."*

\*\*\*\*\*

### **Question 188**

Est-ce que tous les travaux intérieurs dans les ailes est et ouest doivent se faire dans des conditions de précaution élevée face à l'amiante?

### **Réponse 188**

Oui, considérant la quantité de matériaux et l'emplacement de ceux-ci, il a été prévu que des aires de travail à risque élevé devront être mises en place pour les travaux. Vous trouverez à l'article 1.1 .3 de la Partie 1 - GÉNÉRAL de la section 02 82 00 03 les indications concernant la mise en place de zone(s) de travail à risque élevé.

*"À cette fin, l'entrepreneur devra réaliser en autant d'aires de travail que nécessaires et aux endroits requis, des zones de travail à risque élevé afin de procéder à la démolition, au brossage, curetage, nettoyage des surfaces et à la stabilisation des matériaux (ciment et plâtre) recouvrant les murs. Ces travaux devront être exécutés conformément aux exigences pour un chantier à risque élevé intérieur telles que décrites dans le présent document."*

\*\*\*\*\*

### **Question 189**

Est-ce que tous les travaux extérieurs sur l'ensemble du bâtiment doivent se faire dans des conditions de précaution élevée face à l'amiante?

### **Réponse 189**

Oui, les travaux à risque élevé extérieur sont prévus dans la partie centrale et peuvent, au besoin, comprendre plus d'une zone de travail à risque élevé extérieur. Vous trouverez à l'article 1.1 .3 de la Partie 1 - GÉNÉRAL de la section 02 82 00 03 les indications concernant la mise en place de zone(s) de travail à risque élevé extérieur.

*"À cette fin, l'entrepreneur devra réaliser en autant d'aires de travail que nécessaires et aux endroits requis, des zones de travail à risque élevé extérieur afin de procéder à la démolition, au brossage, curetage, nettoyage des surfaces et à la stabilisation des matériaux (ciment et plâtre) recouvrant les murs. Ces travaux devront être exécutés conformément aux exigences pour un chantier à risque élevé extérieur telles que décrites dans le présent document."*

\*\*\*\*\*

### **Question 190**

Au diagramme du plan M350 et au tableau des vases de dilatation au plan M603 il est montré deux réservoirs d'expansion (tag # RD1-ERS-B00 et RD1-GLF-B00). Nous ne retrouvons pas ces deux réservoirs sur les vues en plan. Nous pensons qu'ils devraient être probablement montrés au plan M335 mais ils n'y figurent pas. Veuillez nous indiquer la localisation de ces deux réservoirs sur les vues en plan.

### **Réponse 190**

Addenda à venir.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

\*\*\*\*\*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Question 191**

Au tableau des pompes sur le plan M603, les spécifications pour la pompe P01-ERC-B00 sont manquantes. Veuillez fournir les spécifications de cette pompe.

**Réponse 191**

Voir addenda 2.

\*\*\*\*\*

**Question 192**

Au diagramme du plan M-350, il est montré un système complet de contre-passe pour les pompes P01&2-GLF-B00 et un autre système pour les pompes P01&2-GEO-B00. Dans les faits, ces contre-passes traiteront exactement le même liquide (glycol) puisque ces pompes puisent dans le même mélange. Par contre, au même diagramme, le réseau de la pompe P01-ERC-B00 qui est un circuit fermé indépendant ne possède aucun système de contre-passe. Ne serait-il pas préférable de déplacer un des deux systèmes de contre-passe mentionnés ci-haut pour le raccorder sur le dernier réseau?

**Réponse 192**

Addenda à venir.

\*\*\*\*\*

**Question 193**

Au diagramme du plan M-350, le réseau de la pompe P01-ERC-B00 n'est pas muni d'un vase de dilatation comme cela est nécessaire sur tout réseau fermé de chauffage ou refroidissement. Veuillez confirmer qu'aucun réservoir n'est requis ou dans le cas contraire, veuillez fournir les spécifications et la localisation désirée du réservoir d'expansion de ce réseau.

**Réponse 193**

Addenda à venir. Voir addenda 2 pour information partiel.

\*\*\*\*\*

---

\*\*\* Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées \*\*\*